

Initiatives ministérielles

Un autre problème réel nous préoccupe également, car il semblerait que les niveaux de soutien consentis aux agriculteurs seront différents d'une région à l'autre. L'Ontario notamment, sous la direction du nouveau gouvernement néo-démocrate, s'est engagé à assurer une couverture de 90 p. 100 aux agriculteurs, tandis que les autres provinces ont déclaré qu'elles ne croyaient pas pouvoir faire mieux que 70 p. 100.

Je crois qu'à cause d'une telle différence, ce projet de loi n'apportera pas de solution à long terme aux problèmes agricoles du pays. Par conséquent, j'espère qu'on interviendra plus tard pour remédier à cette situation.

Enfin, tout en estimant que cette mesure est importante car elle permettra de régler certains des problèmes à long terme avec lesquels les agriculteurs sont aux prises, nous devons également nous occuper de cette crise que constitue le manque de liquidités à court terme dans les milieux agricoles.

Les agriculteurs de ma localité ont demandé que des crédits de relais leur soient versés pour les aider à enseigner leurs cultures le printemps prochain. Je prie donc le gouvernement de faire en sorte que cette *Loi sur la protection du revenu agricole* comble ce manque à gagner qu'éprouvent tous les agriculteurs au Canada parce que si nous ne faisons rien maintenant pour soutenir les exploitations agricoles familiales au Canada, ce type d'exploitation ne sera pas viable à l'avenir. Je crois que les exploitations agricoles familiales ont déjà fait la preuve qu'elles étaient rentables au Canada, et elles continueront de l'être si nous leur accordons le soutien nécessaire.

Mme le vice-président: Le député de Hamilton-Ouest invoque le Règlement.

M. Keyes: Madame la Présidente, je demande le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement, la Chambre se réunisse à 13h00, le lundi 11 mars 1991 et qu'elle procède à l'étude relative aux travaux des subsides.

M. Cardiff: Madame la Présidente, à condition d'avoir la certitude que l'étude de ce projet de loi sera terminée dès aujourd'hui, nous sommes prêts à donner notre consentement à la présentation de cette motion, mais seulement à cette condition.

M. Langdon: Madame la Présidente, quant à nous, nous sommes prêts à agréer la proposition faite par l'opposition officielle et à confirmer qu'aucun autre dé-

puté de notre parti ne prendra la parole sur le projet de loi, à moins que les libéraux ne veuillent encore le faire. Je suppose, donc, que les assurances peuvent être données en ce sens.

M. Dingwall: Madame la Présidente, en ce qui concerne l'intervention de mon vis-à-vis, aucun autre député libéral ne doit prendre la parole sur le projet de loi C-98 à l'étape de la deuxième lecture. Je sais que le député ne voudrait pas induire la Chambre en erreur en laissant entendre que le projet de loi franchira toutes les étapes aujourd'hui, mais nous sommes tout à fait disposés à adopter aujourd'hui ce projet de loi à l'étape de la deuxième lecture.

Bien sûr, si vous agréez la motion présentée par mon collègue, la journée réservée à l'opposition commencera lundi à 13 heures, puisqu'il n'y a pas d'heure réservée aux affaires émanant des députés ce jour-là.

M. Cardiff: Madame la Présidente, ayant cette assurance, nous agréons la motion. Nous ne nous pensions sûrement pas aller plus loin que la deuxième lecture ni que le projet de loi franchirait toutes les étapes dès aujourd'hui.

[Français]

Mme le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: D'accord.

Mme le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la deuxième fois et déferé au Comité permanent de l'agriculture.)

• (1350)

[Traduction]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Mme le vice-président: Y-a-t-il consentement unanime à ce qu'on dise qu'il est 14 heures?

Des voix: D'accord.

Mme le vice-président: La Chambre suspend ses travaux pendant cinq minutes.

(La séance est suspendue à 13 h 51.)